



## Pack Cycliste

- Une formule personnalisée en fonction de votre situation familiale et de la valeur de vos vélos.
- Des indemnités importantes pour vos frais médicaux et en cas d'invalidité permanente.
- La protection financière de vos proches en cas de décès.
- L'indemnisation des dommages au vélo et aux accessoires en cas de blessures corporelles.
- Une assistance étendue en cas de panne, de vol ou d'accident.

**Votre vélo est votre principal moyen de locomotion ? Vous aimez vous évader à vélo ? Les randonnées en VTT sont votre plus grand plaisir ? Tous les cyclistes courent le risque d'être tôt ou tard confrontés à une panne ou un accident. Et malheureusement, les frais médicaux ou matériels grimpent rapidement. Ajoutez donc le Pack Cycliste à votre assurance R.C. Familiale. Vous bénéficierez alors non seulement d'indemnités importantes en cas de dégâts ou de blessures, mais aussi d'un service d'assistance performant. Ceci, durant toutes vos activités à vélo (hors compétitions) : en ville, pour vous rendre à l'école, durant une sortie récréative organisée ou non ...**

### Une solution performante pour chaque cycliste

Le Pack Cycliste est un complément indispensable à l'assurance Responsabilité Civile familiale de chaque cycliste. Tous les vélos à 2 ou 3 roues peuvent être assurés. Même les vélos électriques. Et ce, que vous rouliez tous les jours ou uniquement durant vos loisirs.

### Une formule sur mesure

De plus, vous pouvez vous assurer une protection sur mesure grâce à :

- La formule choisie
  1. La formule « Individuelle » qui ne couvre que le preneur de l'assurance R.C. Familiale.
  2. La formule « Couple » qui couvre le preneur de l'assurance R.C. Familiale et son partenaire.
  3. La formule « Famille » qui couvre le preneur de l'assurance R.C. Familiale, son partenaire, ainsi que tous les membres de la famille habitant sous le même toit. Étudiant en kot inclus !
- La valeur pour laquelle vous voulez assurer votre (vos) vélo(s)
  1. Chaque vélo jusqu'à 1.000 EUR
  2. Chaque vélo jusqu'à 2.000 EUR

## Des indemnités élevées pour les frais médicaux et en cas d'invalidité permanente

*Maria, 67 ans, perd l'équilibre, chute et se casse la clavicule. Féru de VTT, Yves heurte un arbre. Résultat : nez cassé et commotion cérébrale.*

Si vous ou un passager assuré via le Pack Cycliste venez à être blessé durant une balade à vélo n'importe où dans le monde, le Pack Cycliste vous indemnise jusqu'à 6.250 EUR pour les frais médicaux (hospitalisation, kiné ...) restant à votre charge après l'intervention de votre mutuelle. Vous pouvez même compter sur une indemnisation forfaitaire pouvant aller jusqu'à 250.000 EUR en cas d'invalidité permanente. Un montant qui s'ajoute aux indemnités des autres contrats d'assurance. Pour qu'une promenade de santé ne se transforme jamais en cauchemar financier.

## Une protection financière en cas de décès

*En se rendant au travail, Pierre est heurté par un véhicule et succombe à ses blessures.*

Le décès d'un membre de la famille est toujours un choc énorme pour les proches. Afin d'atténuer au maximum les soucis au niveau financier, le Pack Cycliste prévoit une indemnisation forfaitaire de 25.000 EUR. Un montant qui vient s'ajouter aux allocations d'éventuelles autres assurances.

## Une assistance étendue en cas de panne, de vol ou d'accident

*Après avoir fait ses courses, Martine a la désagréable surprise de constater que son vélo a disparu. La voilà donc avec toutes ses commissions, mais sans vélo ... Comment faire pour rentrer à la maison ?*

En cas de vol, d'accident ou de panne, vous pouvez faire appel à l'AG Assistance Cycliste<sup>1</sup>. Un seul coup de téléphone suffit et nous envoyons un assistant sur place (vous retrouverez le numéro à composer sur les autocollants pratiques que vous recevrez lors de la souscription).

Votre vélo n'est pas réparable sur place ? Il a été volé ?

L'AG Assistance vous garantit alors :

- le transport vers
  - le réparateur de vélo ou
  - votre domicile ou
  - votre destination et ensuite vers votre domicile si nécessaire (prise en charge maximale de 80 EUR ttc).
- la mise à votre disposition d'un vélo de remplacement durant 7 jours.

L'AG Assistance Cycliste intervient partout en Belgique dès que vous êtes à plus d'1 km de votre domicile et jusqu'à 30 km au-delà des frontières.

## L'indemnisation des dégâts au vélo et à ses accessoires

*En roulant dans un trou profond, Bernard a non seulement endommagé son vélo, mais également la charrette à vélo dans laquelle se trouvait son plus jeune fils. Si ce dernier s'en sort fort heureusement indemne, Bernard souffre quant à lui d'un poignet cassé. Sans parler de la charrette qui est irréparable.*

Si vous êtes blessé dans un accident, vous pouvez compter sur une indemnisation des dégâts à votre vélo et/ou à ses accessoires (casque, siège d'enfant, charrette à vélo, 3<sup>e</sup> roue, ordinateur et GPS de vélo, sacs à bagages). Vous recevrez en effet jusqu'à 1.000 ou 2.000 EUR en fonction de l'option choisie. Seule une franchise de 50 EUR sera à votre charge.

## Un excellent rapport qualité/prix

Le prix de votre Pack Cycliste dépend de l'option et de la formule que vous choisissez et varie de 49 à 99 EUR par an (ttc). Soit seulement de 4 à 8 EUR par mois si vous utilisez la mensualisation gratuite de votre Familis !

	Individuelle	Couple	Famille
Couverture de tous les vélos jusqu'à 1.000 EUR	49 EUR	69 EUR	79 EUR
Couverture de tous les vélos jusqu'à 2.000 EUR	69 EUR	89 EUR	99 EUR

Le Pack Cycliste est un complément à l'assurance R.C. Familiale d'AG Insurance. Ce document contient de l'information générale. Pour connaître la portée exacte des garanties, consultez les Conditions Générales du Pack Cycliste.

<sup>1</sup> L'AG Assistance Cycliste intervient jusqu'à 3 fois par an. L'intervention pour une crevaillon n'est pas couverte. En cas de besoin, nos services peuvent cependant vous envoyer, à vos frais, un taxi.

## Votre plus, c'est votre courtier.

Votre courtier est un **spécialiste** qui maîtrise parfaitement tous les aspects de l'assurance et des placements. Fort d'une solide formation et d'une large expérience, il connaît son métier comme personne.

Votre courtier est un **indépendant** qui collabore avec plusieurs compagnies. Il peut comparer (prix, qualité, service) et vous proposer la solution qui vous convient le mieux.

Votre courtier **habite dans votre région**. Vous le connaissez, il vous connaît, souvent depuis des années. Cela facilite incontestablement le contact et le dialogue.

AG Insurance collabore étroitement avec les courtiers et dispose du réseau de courtiers le plus dense du pays. Il y en a toujours un près de chez vous.

